

Point 12 :

M. BALL :

Je souhaite vous apporter quelques éclaircissements.

Par rapport à l'avis des domaines, qui s'appelaient avant France Domaines, au moment de l'estimation, nous avons eu appel à eux sur chacun des dossiers, afin de pouvoir se baser sur leur chiffrage. Maintenant, c'est la Direction Régionale des Finances Publiques qui le gère directement, France Domaines n'existe plus, mais c'est la même démarche.

Les estimations étaient de 388.000 € pour l'ancienne mairie. Il y eut également 186.000 € pour la maison en face avec le jardin de 80.000 €, de manière séparée. Cela nous paraissait peu. Et, comme le disait Monsieur BRESSON, nous-mêmes nous posions des questions. Une véritable étude a été faite, un appel à projet a été choisi, avec des dépôts de candidatures, cinq candidatures ont été déposées à l'époque, et notamment l'un d'eux, s'est même désisté en visitant le site parce que les 500.000 € que nous demandions juste sur la mairie, lui paraissait élevé et que le délai de réponse ne lui convenait pas.

En ce qui concerne le 46A ne devait pas être vendue avec l'ancienne mairie. Il devait d'ailleurs être vendu à un agent de la ville qui y habitait. C'est d'ailleurs pourquoi la première estimation de France Domaines avait été faite, dès 2015.

Il faut le savoir là également, et là où il y a un véritable souci dans l'estimation, c'est que lors de l'accord avec Monsieur LUX, il était prévu un prix de revente aux alentours de 3.000 € le m². Car selon lui le bâtiment est dans un état pitoyable. Nous sommes loin du prix des 3 900 à 4 200 € le m² qui est aujourd'hui. Voici les documents et les prix de revente. C'est également pour cette raison que nous avons acté finalement sur ce tarif. Un tarif qui paraissait correct toute l'équipe municipale, après ces explications. Mais ensuite, lorsque le prix de revente ne s'est pas fait à hauteur de 3.000 € le m². Nous pouvons avoir des doutes ... Je vous remercie .